

# Leçon 2

## Les droits et responsabilités



### QUESTIONS D'ORIENTATION

- ❶ **Quels sont mes droits en tant que Canadien ?**
- ❷ **Quel est l'impact de la Charte sur moi et sur les différents groupes ?**
- ❸ **Quelles responsabilités vont avec mes droits ?**

### APERÇU

Pour être de bons citoyens, les Canadiens doivent comprendre leurs droits et responsabilités.

Dans cette leçon, les élèves explorent leurs droits à l'école, en tant qu'élément de départ d'une discussion sur les droits et libertés dans une démocratie. Les élèves examinent les sept sections de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Grâce à une activité de chasse au trésor, les élèves naviguent dans la Charte elle-même et améliorent leur compréhension de son application. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves développent une affiche, un dépliant ou une vidéo pour encourager le vote aux élections locales de mai.

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- décrire leurs droits et responsabilités à l'école, et en quoi ils sont importants;
- donner des exemples de l'influence qu'exerce la Charte sur leur vie;
- établir des liens entre les droits et responsabilités.

## Conseils pour le personnel enseignant

- Veuillez utiliser les activités de la façon qui correspond le mieux aux besoins de votre classe.
- Matériel nécessaire : feuilles de papier pour chaque élève ou l'accès à Google Jamboard, fichier de diapositives 2, l'accès ou une copie de la fiche 2.1, 2.2 et 2.3.
- Des gabarits numériques sont offerts pour toutes les fiches d'activité et l'ensemble des vidéos et des diapositives sont disponibles sur le site internet du projet.

## Introduction

1. Passez en revue l'idée d'un «droit» et donnez quelques exemples. Les droits sont des choses que nous sommes moralement ou légalement autorisé à faire ou avoir. Par exemple, vous avez le droit d'apprendre et de recevoir une éducation.
2. À l'aide de boules de papier, demandez aux élèves de réfléchir aux droits qu'ils ont à l'école. Cela peut aussi être complété avec des notes autocollantes ou d'un outil en ligne, tel que Google Jamboard.
  - a) Distribuez 2 ou 3 notes autocollantes à chaque élève.
  - b) Demandez ensuite aux élèves d'écrire un droit sur chaque note autocollante.
  - c) Ramassez l'ensemble des notes autocollantes et affichez-les au mur ou au tableau. Si l'anonymat n'est pas un problème et que vous souhaitez que les élèves puissent bouger, vous pouvez inviter les élèves à coller eux-mêmes leurs idées au mur.
  - d) Regroupez les notes autocollantes par idées et créez avec toute la classe une liste finale des droits à l'école.
3. Expliquez aux élèves la relation entre les droits et les responsabilités. Une responsabilité est un devoir, une obligation, ou une action que l'on attend de nous. Ensuite, passez en revue le code de conduite de votre école. Demandez aux élèves de faire le lien entre les responsabilités et la liste de droits qu'ils ont créée au tableau. Au besoin, ajoutez des droits au tableau afin de les associer aux responsabilités énumérées.
4. Discutez avec l'ensemble de la classe. Questions d'orientation :
  - Quelles sont les différences et les similarités entre les droits et les responsabilités ?
  - Pourquoi devriez-vous connaître vos droits et responsabilités ?
  - Comment le respect contribue-t-il à former une collectivité accueillante et solidaire ?

## Les bases

1. Distribuez la fiche 2.1 (Vrai ou faux) afin d'évaluer les connaissances des élèves sur nos droits au Canada.
2. En groupe, passez en revue les sept catégories de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Vous pouvez utiliser le Document 2.2 ou les diapositives 2. Pendant la révision, demandez aux élèves de faire des liens avec leur propre vie ou de fournir des exemples concrets.
3. Demandez aux élèves de faire une chasse au trésor en utilisant le résumé de la Charte canadienne des droits et libertés (activité 2.3). Le but est d'aider les élèves à interpréter la Charte et à comprendre ce qu'elle signifie pour différents groupes. Donnez aux élèves le temps de le remplir de manière indépendante, puis partagez leurs réponses en paires ou en petits groupes.

## Conclusion

Organisez une discussion de clôture sur les droits et les responsabilités, ou demandez aux élèves d'écrire une réflexion sur une ou plusieurs des questions suivantes:

- Quelles responsabilités accompagnent nos droits?
- Pourquoi est-il important d'être un membre responsable d'une communauté?

## IDÉES D'ÉVALUATION

<b>Introduction</b>	<p>Les élèves peuvent-ils faire la différence entre les droits et les responsabilités ?</p> <p>Les élèves sont-ils capables d'articuler l'importance d'être un membre respectueux et responsable de leur communauté ?</p>
<b>Les bases</b>	<p>Les élèves peuvent-ils comprendre la langue et les concepts?</p> <p>Les élèves utilisent-ils des titres et des mots clés pour trouver les sections pertinentes?</p> <p>Les élèves utilisent-ils des exemples de la Charte comme preuve?</p>
<b>Conclusion</b>	<p>Les produits de communication présentent-ils des détails importants sur le droit et la responsabilité de voter ?</p> <p>Les graphiques et les illustrations soutiennent-ils le message de leur produit de communication ?</p>

## ADAPTATIONS ET SUPPORTS

<b>Plans pédagogiques individuels</b>	<p><b>Modifications</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aidez les élèves à comprendre les droits grâce à des exemples concrets.</li> </ul> <p><b>Enrichissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettez aux élèves de faire des recherches sur le document original de la Charte afin de se familiariser avec la langue avancée.</li> <li>• Les élèves pourraient préparer des études de cas qui démontrent une violation des droits et libertés au Canada. Les camarades de classe peuvent ensuite décider si la question est résolue par l'utilisation de la Charte.</li> </ul>
<b>Apprenants de langue française</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournissez les définitions des termes clés.</li> <li>• Aidez les élèves à comprendre les droits avec des exemples du monde réel.</li> </ul>
<b>Pédagogie adaptée à la culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves viendront de milieux variés et auront des opinions différentes sur les droits collectifs par rapport aux droits individuels. Tous les élèves ne seront pas d'accord avec les droits énoncés dans la Charte. Nous encourageons la création d'un lieu sûr pour des discussions respectueuses.</li> <li>• Demandez aux élèves d'interpréter la Charte et ce qu'elle signifie pour les différents groupes de la société (par exemple, les femmes, les groupes minoritaires). Encouragez la réflexion sur la façon dont la Charte soutient la diversité et l'égalité.</li> <li>• Examinez la question des droits et des responsabilités dans divers groupes sociaux, incluant les Acadiens, les Néo-Brunswickois noirs, les Gaëls, les Micmacs et d'autres groupes culturels.</li> </ul>
<b>Accessibilité et espace d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La stratégie d'enseignement pour l'activité <i>Pour commencer</i> peut être remplacée par une discussion en classe sur les droits et les responsabilités ou par une activité de collaboration en ligne si vous devez respecter des consignes de distanciation sociale ou limiter la manipulation d'objets communs.</li> <li>• Offrir des accommodements en matière de mobilité pour toute activité qui requiert des déplacements.</li> </ul>

## MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Un **droit** est quelque chose de légal ou quelque chose que nous sommes moralement ou légalement autorisés à faire ou à avoir. Les droits sont souvent revendiqués (devant les tribunaux ou par le biais de manifestations) et moins souvent simplement accordés. Tous les droits s'accompagnent de responsabilités.

Une **responsabilité** est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devez faire pour respecter et maintenir certains droits.

Tous les citoyens vivant dans une démocratie ont des droits civils et politiques, qui sont généralement articulés dans un document juridique faisant partie d'une constitution, comme une **déclaration des droits**. Ce document limite les pouvoirs du gouvernement, explique les libertés qui sont garanties à tous et protège les gens d'un gouvernement qui pourrait abuser de ses pouvoirs.

Au Canada, nos droits sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte du Canada est envoyée partout dans le monde et représente le document

constitutionnel le plus imité par d'autres nations. Elle compte sept catégories distinctes :

- **Les libertés fondamentales** qui comprennent la liberté de conscience et de religion; la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse et des autres moyens de communication; la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.
- **Les droits démocratiques** qui comprennent le droit de tout citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus de voter lors d'une élection, d'être candidat en vue d'une élection, et l'obligation pour les gouvernements de tenir des élections au moins tous les cinq ans, et pour les élus de se réunir au moins une fois par année.
- **La liberté de circulation et d'établissement** permet à tout citoyen canadien de vivre et de travailler dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire au Canada. Les Canadiens ont également le droit de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir.
- **Les garanties juridiques établissent** qu'en cas d'arrestation, chacun a le droit de voir un avocat, d'être informé de ce droit et d'être jugé dans un délai raisonnable. Les Canadiens ont également le droit d'être présumés innocents jusqu'à preuve du contraire.
- **Les droits à l'égalité** comprennent le droit pour tout Canadien de ne pas faire l'objet de discrimination en raison de sa race, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur de peau, de sa religion, de son sexe, de son âge ou de ses déficiences mentales ou physiques.
- **Les droits sur les langues officielles** comprennent le droit pour tous les Canadiens de recourir à l'anglais ou au français pour communiquer avec le gouvernement fédéral.
- **Les droits à l'instruction dans la langue de la minorité** comprennent le droit pour les membres des minorités francophones et anglophones de chaque province ou territoire d'être éduqués dans leur langue maternelle sous certaines conditions.